

## Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission « environnement-développement durable »

**Rapporteur** : M. le Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 05/07/02	favorable	séance du 12/07/02	favorable

La commission environnement doit lancer une charte environnement.

Le dossier doit être présenté avant la fin de l'année et sera réalisé en partenariat avec la DIREN et les commissions aménagement, transport, économie de la C.A.G.B..

Les thèmes traités par la commission environnement sont nombreux et s'accroissent notamment avec l'opération fleurissement, l'élaboration d'un schéma de trame verte, la participation aux actions de l'ASQAB, la création d'un conservatoire national de botanique et le développement d'une politique énergétique.

Ils sont actuellement suivis par une chargée de mission qui assure en outre le traitement des dossiers de deux autres commissions : Tourisme, Equipements culturels et sportifs dont les activités se développent.

A l'examen de cette situation, la seule compétence environnement occupera dès 2003 un agent de catégorie A à temps plein.

Les missions qui lui sont dévolues :

- Animation de la commission environnement : définition de l'intérêt communautaire, évolution de la compétence, préparation, suivi de la commission (rapports préparatoires, comptes-rendus, rapports de bureau, interlocuteur des vice-présidents),
- Animation liée aux actions pilotées par la commission environnement (élaboration, montage et mise en place et suivi des actions, lien avec les partenaires : charte d'environnement, trame verte ...), développer les liens avec le SYBERT : information respective, suivi
- Information/Animation des autres commissions sur la prise en compte environnement, sur la notion de développement durable notamment durant la phase d'élaboration de la charte d'environnement puis dans la mise œuvre des actions,
- Animation en interne : appui aux autres services de la C.A.G.B. sur la prise en compte de l'environnement dans la définition et la mise en place ex. : économie, transport, qualité, logistique.

Le profil souhaité serait :

- Connaissance et intérêt pour les politiques dans le domaine de l'environnement au sens large (eau, assainissement, énergie, transport, espaces naturels, aménagement de l'espace, sensibilisation à l'environnement ...); connaissance du fonctionnement des collectivités locales.

- Ouverture d'esprit et intérêt pour le développement local, l'aménagement du territoire dans toutes ses composantes (économie, transport, tourisme, urbanisme ....) ; sens du contact, de la négociation, du travail en équipe ; intérêt et motivation pour la démarche participative, l'implication des acteurs locaux, le partenariat,
- Bac + 4/5 développement local, aménagement du territoire avec spécialisation environnement, développement durable.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

**- crée un poste de catégorie A (attaché ou ingénieur, le cas échéant contractuel), pour une durée de 3 ans**

**Ce poste pourrait être subventionné à hauteur de 30% dans le cadre du contrat Atenée d'une durée de 3 ans**

**- autorise Monsieur le Président à engager les procédures de recrutement, à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et à inscrire la dépense au budget**

**- décide la modification de la liste des emplois permanents en conséquence**

Pour extrait conforme,

Le Président